
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**« L'égalité en droit des obligations »,
un colloque pour une autre vision de l'égalité
Organisé par le Centre d'Études et de Recherches sur les Contentieux**

Le vendredi 3 octobre 2014, le Centre d'Études et de Recherches sur les Contentieux (CERC) organise un colloque sur le thème « L'égalité en droit des obligations ». Il abordera cette problématique à travers ses évolutions et sa dimension sociale et interrogera la conciliation de la notion d'égalité avec celle de liberté.

L'égalité est aujourd'hui une revendication première dans de nombreux domaines : « égalité » homme/femme, « égalité » des chances, « égalité » en faveur du mariage pour tous, « égalité » des territoires et du logement...

Cependant, l'« égalité en droit », telle qu'elle a été posée pour principe dans la déclaration des droits de l'homme, laisse désormais place à l'« égalité en fait », destinée à corriger les inégalités matérielles et sociales. Cette évolution a modifié en profondeur la finalité du droit, en particulier celui des obligations, en intégrant désormais une dimension sociale. Dans ce contexte, comment le droit, français et européen, entend-t-il concilier égalité et liberté ? Peut-il être porteur d'une vision novatrice ? Autant de questionnements sur lesquels cette journée devrait apporter des éléments de synthèse.

Faculté de droit de Toulon. Le vendredi 3 octobre 2014, de 9h à 17h. Renseignements au 04 94 46 75 97 et programme complet sur www.univ-tln.fr. Organisé par Pascal Oudot, maître de conférences, et Mathias Latina, professeur. Inscription : pas.oudot@hotmail.fr.

Le Centre d'Études et de Recherches sur les contentieux (CERC)

Créé en 1996, le CERC est un laboratoire de l'Université de Toulon, rattaché à la Faculté de droit, dirigé par Pascal RICHARD. Il aborde deux axes de recherche : les modalités et fondements de résolution des conflits publics et privés, et les problèmes théoriques liés au contentieux. Il regroupe 17 enseignants-chercheurs permanents.

Colloque organisé avec le soutien de l'Ordre des Avocats du Barreau du Toulon.

Contact Presse :

Camille PESNEL – Attachée de presse

Tél. : 04 94 14 20 30 - 06 80 47 90 63

Email : pesnel@univ-tln.fr